

Edito p.1

Congrès de l'UD FO de l'Essonne..... p.2

Liste des 35 membres de la CE et composition du bureau..... p.3

Résolution adoptée à l'unanimité lors du Congrès de l'UD FO de l'Essonne..... p.4-5

1^{er} mai 2015 et mobilisation du 12 mai 2015..... p.6

Rentrée scolaire 2015 : contre la fermeture de classes et pour l'ouverture des classes nécessaire..... p.7

Bricorama : le dialogue est rompu. La riposte s'organise ! p.8

Communiqué de l'AFOC, des usagers en eau trouble..... p.9

Après la réforme des rythmes scolaires, c'est maintenant le collège qui est la cible d'une nouvelle réforme désastreuse ! p.10

Syndicats, créations et élections..... p.11

Ce numéro du syndicaliste FO a été réalisé avec le concours de :

- J-N LAHOZ, secrétaire général de l'Union Départementale FO 91
- D. ROUSSEAU, rédacteur en chef
- S. SACILOTTO, secrétaire administrative
- N. MONTANARY, réalisation

Union Départementale Force Ouvrière de l'Essonne
12, place des terrasses de l'Agora
91034 Evry cedex

Tél : 01.60.78.15.57

FAX : 01.60.77.96.94

e-mail : forceouvriere91@free.fr

Site : www.udfo91.com

Directeur de publication : J.N LAHOZ

Bulletin trimestriel

CPPAP N°0617 S 07348

Impression : PMS SARL, 17 avenue de Ségur 75007 Paris

Régie publicitaire : Paul MEYER
tél : 06 74 65 99 84

EDITO

Cette année, les raisons de faire du 1^{er} mai 2015 une journée de combat et d'unité dans les revendications étaient légion : refus du pacte de responsabilité, de la loi Macron, de la Réforme Territoriale, de la réduction des budgets alloués à la santé, des fermetures des hôpitaux, de la réforme des rythmes scolaires, des fermetures des classes et suppressions des postes, du décret Hamon et du projet de réforme des collèges, de l'amendement Debré et de la loi Maillé contre le respect du droit au repos dominical, du démantèlement de la Sécurité Sociale et de la casse des services publics, des contre-réformes sur les retraites et sur la santé (dont le projet de loi Touraine), des salaires en berne, du chômage en hausse et de la multiplication des emplois précaires...

Un désastre austéritaire généralisé que l'UD FO a fermement dénoncé dans sa résolution générale adoptée à l'unanimité lors du Congrès du 10 avril 2015.

Partout la colère enfle malgré l'omerta médiatique. En témoigne le succès de la mobilisation du 9 avril pour condamner le pacte de responsabilité et la loi Macron : 300 000 manifestants ont revendiqué dans toute la France l'abandon des logiques austéritaires, suicidaires économiquement et socialement.

Le silence des médias face à cette colère qui gronde envers et contre tout s'explique facilement, même s'il nous amène à nous interroger sincèrement sur la liberté de la presse : le patronat dispose aujourd'hui plus que jamais d'un gouvernement enclin à réaliser ses rêves les plus fous.

Tous les acquis historiques obtenus à travers les luttes sociales sont dans la ligne de mire. Pour paraphraser Kessler, il s'agit de déconstruire méthodiquement tout ce qui a été gagné, de haute lutte et souvent au prix du sang (le 1^{er} mai n'est pas une fête !), par la classe ouvrière.

Rien d'étonnant dans ces conditions, à ce que d'autres organisations syndicales, moins regardantes sur le sens et les leçons de l'Histoire de la classe ouvrière, trouvent une oreille aussi attentive, tant au niveau du gouvernement que du patronat, dans leur volonté de cogérer le pays et d'accompagner des mesures d'austérité mortifères, **notamment via le pacte de responsabilité**, au mépris des revendications légitimes des travailleurs.

Nous ne bénéficierons sans doute jamais de la même couverture médiatique, ni de la même écoute, car nous savons faire la différence entre le compromis et la compromission.

Non, le pacte de responsabilité n'est pas le nôtre, tout comme la loi Macron n'est pas la nôtre, comme nous refuserons toujours une austérité imposée aux salariés pour pallier une crise économique dont ils ne sont responsables en rien !

Ne nous trompons ni d'adversaires ni d'alliés.

Réaffirmons notre indépendance et rappelons-nous Jouhaux : « Pour remplir sa mission, le syndicalisme doit conserver son entière personnalité. Il ne peut ni ne doit s'inféoder à aucun parti politique. » Et nous serions tentés de rajouter : à aucun gouvernement non plus !

Aucune surprise donc, pour un syndicalisme libre et indépendant, un syndicalisme de résistance se battant pour les seuls intérêts des salariés, s'il se voit ignoré, rabaissé, décrié par ceux-là même qui sont les émanations des classes dirigeantes, patronats, gouvernement, partis politiques, médias, instituts de sondages : nous ne représentons pas les mêmes intérêts, loin s'en faut !

Nous connaissons la réalité du terrain, nous voyons FO se développer, gagner des adhérents, remporter des élections, jour après jour. Nous voyons nos militants qui œuvrent sans relâche et se débattent dans un quotidien professionnel souvent très difficile, et dans l'intérêt seul des salariés.

Si la convergence de nos luttes sociales et l'unité syndicale sont parfois compliquées à construire, le 9 avril 2015 a été à n'en pas douter un tournant décisif dans la lutte contre l'austérité, imposée par la force (article 49-3 pour la loi Macron, réforme des collèges passée par décret...) et pourtant combattue dans la rue par des centaines de milliers de salariés, malgré l'omerta des médias.

Alors, ne soyons pas dupes, faisons fi des grossières manipulations médiatiques qui ne trompent plus personne et continuons le combat contre l'austérité autoritaire. ■

CONGRES DE L'UD FO DE L'ESSONNE

Le vendredi 10 avril à Evry, l'Union départementale Force Ouvrière de l'Essonne a tenu son Xème Congrès sous la présidence de Patrick PRIVAT du Bureau confédéral, avec la participation de Gabriel GAUDY, secrétaire de l'Union régionale d'Ile de France FO, et de nombreux invités secrétaires d'UD FO et de fédérations.

200 adhérents et militants représentant une soixantaine de syndicats FO du département ont assisté aux débats.

Après le rapport du secrétaire général, Jean Noël LAHOZ, 12 délégués du public et du privé sont intervenus à la tribune, revigorés après la réussite de la journée de grève interprofessionnelle et de manifestations du 9 avril, dont Force Ouvrière a été à l'initiative, contre le pacte de responsabilité,

contre la loi Macron et contre l'austérité.

La résolution générale adoptée à l'unanimité indique notamment :

« Pour le Congrès de l'UD FO 91, la journée du 9 avril n'est pas un aboutissement, c'est un formidable point d'appui pour poursuivre la mobilisation unie et développer le « rapport de force à même de faire reculer le gouvernement et le patronat » qui entendent continuer, contre vents et marées, à remettre en cause tous les acquis sociaux des salariés,

dernière cible en date le CDI... » (voir le texte complet de la résolution)

Le congrès a approuvé à l'unanimité le rapport d'activité et le rapport de trésorerie et a élu une nouvelle commission exécutive de 35 membres.

Jean-Noël LAHOZ a été réélu à l'unanimité secrétaire général de l'UD FO par la CE et Sylvia THUAULT, trésorière générale.

Le nouveau Bureau proposé comporte 7 membres.



Gabriel GAUDY, au nom de l'URIF FO, et Patrick PRIVAT, au nom de la Confédération ont conclu ce congrès dont la bonne tenue a été appréciée par tous les participants. ■

Liste des 35 membres de la CE et composition du Bureau

Liste des 35 membres de la CE

- ALVIZ David (DIAPAR)
- ANGININ Martine (C.Hosp. Sud Essonne)
- AUDEBERT Marie-José (Mairie de Linas)
- BARS Yoann (SNUDI)
- BENON Jean-Claude (Cora Massy)
- BERGER Olivier (Préfecture)
- BOUCEY Jean-Marc (Air France)
- BOUDHAOUIA Baha (STA KEOLIS)
- BOYER Lionel (DDFIP)
- CALMEL Dominique (Mairie de Wissous)
- CLARET Philippe (ISOCHEM)
- DA CRUZ Carlos (CARREFOUR Etampes)
- DELANNAY François (Pôle Emploi)
- DELEBARRE Michel (CEA Saclay)
- DE OLIVEIRA Frédéric (Unité SGP POLICE)
- DUREDON Marcel (Maison d'arrêt Fleury)
- GASSELIN Christophe (SDFOLC)
- KOMOROWSKI Géraldine (ITM AI)
- LACHARTRE Esther (IMMO MOUSQUETAIRES)
- LAHOZ Jean-Noël (DDFIP)
- LE COMTE Christophe (FNAC)
- LEMOINE Roger (Métallurgie)
- LINGIERE Evelyne (EPS Perray Vaucluse)
- MALACRINO Giuseppe (AP-HP Dupuytren)
- MONTANARY Nicolas (CPAM)
- MONTEIRO Raoul (DIAPAR)
- PALLUAU Martial (Retraité JM Bruneau)
- PAVIOT Alain (Retraité Air France)
- PINÇON Pascal (CARREFOUR Etampes)
- POULLET Clément (SDFOLC)
- ROUSSEAU Daniel (Retraité SNUDI)
- RUSTAN Lise-May (CAF)
- SORIN Pascal (Crédit Agricole CF)
- THUAULT Sylvia (CPAM)
- VERANI Stéphane (Unité SGP Police)

Composition du Bureau

Secrétaire Général,
LAHOZ Jean-Noël

Trésorière Générale,
THUAULT Sylvia (CPAM)

Secrétaire Général adjoint, ROUSSEAU Daniel (Retraité Éducation Nationale)

Secrétaire Général adjoint, LE COMTE Christophe (FNAC)

Membres du bureau,
BENON Jean-Claude (CORA Massy),
DUREDON Marcel (MAH Fleury),
MALACRINO Giuseppe (AP-HP Dupuytren) ■

DEGRAISSAGE MASSIF DU PERSONNEL DE LA VILLE DE SAVIGNY SUR ORGE (91) !

Le maire de Savigny sur Orge (91) a annoncé par voie de presse (*Le Parisien* du 11 avril 2015) des coupes budgétaires pour boucler l'exercice 2015.

Cela passe par la fermeture de la crèche familiale, de la MJC, du centre de vacances la Savinière/classes de découvertes, sports vacances et de la suppression des spectacles de fin d'année !

Et donc des suppressions d'emplois ! Des suppressions d'emplois qui vont avoir un coût bien plus important que le maintien de ces derniers !

Le budget de la ville ne sera pas bouclé en supprimant des emplois ! En effet pour un agent titulaire dont l'emploi est supprimé, il doit être affecté dans un nouvel emploi.

Si aucun emploi répondant aux conditions exigées ne peut être proposé au fonctionnaire, la collectivité doit le maintenir en surnombre pendant un an.

Durant cette année de surnombre, tout emploi créé ou vacant correspondant à son grade dans la collectivité lui est proposé en priorité. En outre, la collectivité doit examiner les possibilités de reclassement, de détachement ou d'intégration directe sur un emploi équivalent d'un autre cadre d'emplois au sein de la même collectivité ou d'une autre.

Dès lors qu'un emploi est susceptible d'être supprimé, l'autorité territoriale recherche les possibilités de reclassement du fonctionnaire concerné, la loi sur la mobilité a édicté en règle législative une vertu cardinale de la gestion des ressources humaines : l'anticipation. Une illustration flagrante que l'autorité territoriale se doit d'être un employeur respectueux et responsable de son personnel.

Supprimer des postes vacants serait une volonté délibérée de nuire à l'avenir professionnel des agents.

Au terme du maintien en surnombre, si aucune solution n'a été trouvée, le fonctionnaire est pris en charge par le Centre de Gestion.

En attendant que le fonctionnaire reçoive une nouvelle affectation, les collectivités doivent verser au Centre de gestion les sommes suivantes : durée de versement de la contribution (montant des traitements bruts versés au fonctionnaire augmentés des cotisations sociales) 1^{ère} et 2^{ème} année : 200%, 3^{ème} et 4^{ème} année : 100% et à partir de la 5^{ème} : 75%.

FO dit NON à la casse du Service Public !

**Suppressions de prestations aux administrés (37 000 habitants)
FO dit NON aux mesures Antisociales !**

38 assistantes maternelles (non titulaires), une vingtaine d'agents au centre de vacances de la Savinière en Vendée (titulaires et qui habitent sur place), qui vont se retrouver dans des situations précaires... !

Le Groupement Départemental des Services Publics Force Ouvrière de l'Essonne, apporte son total soutien au Syndicat FO du Personnel Communal de Savigny sur Orge. ■



**VOUS PROTÉGER,
QUELLES QUE SOIENT
LES CIRCONSTANCES,
QUELLES QUE SOIENT
VOS EXIGENCES**

**LA MGD EST UNE MUTUELLE SANTÉ SUR MESURE
GÉRÉE PAR DES ADMINISTRATEURS ÉLUS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.
LA MGD GÈRE 12 000 CONTRATS ET PROTÈGE 70 000 FAMILLES.**

Depuis sa création en 1982, la MGD a pour vocation de faciliter à ses adhérents l'accès aux soins en les faisant bénéficier d'une couverture sociale complémentaire de qualité. La MGD (Mutuelle Générale de la Distribution), véritable mutuelle indépendante, est spécialisée dans la couverture et la gestion des frais de santé. Elle s'adresse, par l'intermédiaire de ses partenaires courtiers, à toutes les entreprises, aux travailleurs non salariés et à l'ensemble des particuliers, quel que soit leur âge.

LA MGD, UN GROUPEMENT ÉTHIQUE ET SOLIDAIRE

Professionalisme, clarté, respect rigoureux de nos engagements vis-à-vis de nos partenaires : notre credo est la satisfaction de nos adhérents. Égalité de traitement des adhérents et absence de sélection médicale, la MGD contribue à la protection sociale tout au long de la vie.



ASSURER LE PRÉSENT POUR PRÉSERVER L'AVENIR

N° 0 826 626 720

13 rue Sainte Cécile - 75009 Paris

CONGRES DE L'UD FO 91 DU 10 AVRIL 2015 A EVRY

Résolution adoptée à l'unanimité

AUSTERITE ET DEREGLEMENTATION : CA SUFFIT !

ABROGATION DU PACTE DE RESPONSABILITE !

ABANDON DU PROJET DE LOI MACRON !

RETRAIT DE LA REFORME TERRITORIALE !

Réuni au lendemain de la grève et des manifestations inter-professionnelles du 9 avril, le Congrès de l'UD FO 91 se félicite du succès de la mobilisation des salariés du public et du privé contre le projet de loi Macron, le pacte de responsabilité Hollande-MEDEF-CFDT et les mesures d'austérité du gouvernement.

Le Congrès de l'UD FO 91 situe son action dans le droit fil des résolutions adoptées par l'immense majorité des 3 000 délégués réunis lors du Congrès confédéral qui s'est tenu à Tours début février 2015.

Il partage notamment la conclusion de la Résolution générale qui affirme : « **Agir, une priorité et une nécessité** »

« *L'arrêt de l'austérité, le retrait du pacte de responsabilité, du projet de loi Macron et de la réforme territoriale, la défense des services publics, du statut de la fonction publique, parties constituantes de la République, de la protection sociale, des conventions collectives et l'augmentation générale des salaires nécessitent une réaction interprofessionnelle.* »

« **Construire le rapport de force à même de faire reculer le gouvernement et le patronat et faire aboutir les revendications FO est indispensable.** »

Le Congrès de l'UD FO 91 se félicite que la décision de Force Ouvrière, arrêtée lors du Congrès confédéral d'organiser une journée de grève interprofessionnelle et de manifestations ait permis un large rassemblement des forces syndicales avec la CGT, Solidaires et la FSU, pour la défense des intérêts des salariés, à l'exclusion des syndicats qui, comme la CFDT, accompagnent les contre-réformes gouvernementales.

Pour le Congrès de l'UD FO 91, la journée du 9 avril n'est pas un aboutissement, c'est un formidable point d'appui pour poursuivre la mobilisation unie et développer le « *rapport de force à même de faire reculer le gouvernement et le patronat* » qui entendent continuer, contre vents et marées, à remettre en cause tous les acquis sociaux des salariés, dernière cible en date le CDI...

COMBATTRE POUR LA DEFENSE DES INTERÊTS DES SALARIES, C'EST COMBATTRE :

Le pacte de responsabilité, c'est-à-dire :

- plus de 40 milliards d'euros offerts aux patrons sous forme d'exonérations sociales et fiscales, notamment au

détriment de la Sécurité Sociale

- 50 milliards de coupes budgétaires dans les dépenses publiques d'ici 2017, dont 21 milliards dès cette année ponctionnés sur les dotations attribuées aux collectivités territoriales et sur les budgets des régimes de protection sociale

Le projet de loi Macron qui signifie, entre autres :

- plus de facilités pour licencier
- la banalisation du travail le dimanche et du travail de nuit, la fin programmée des compensations salariales
- la possibilité pour les employeurs de court-circuiter la justice prud'homale donc le droit du travail : avec l'article 83, les relations de travail entre les salariés et les employeurs ne relèveront plus du Code du travail mais du Code civil.

La réforme territoriale qui aura pour conséquences :

- d'instaurer des super-régions aux pouvoirs dérogatoires à la législation nationale
- de remettre en cause les statuts et permettre des suppressions massives d'emplois

**FACE A CE PLAN DE REGRESSION
SOCIALE SANS PRECEDENT,
FORCE OUVRIERE OPPOSE LES
REVENDEICATIONS DES SALARIES**

Le Congrès de l'UD FO 91 exige :

- le maintien du financement basé sur les salaires de toute la protection sociale donc le maintien du financement des allocations familiales par la cotisation employeur
- le retour à la Sécurité Sociale de 1945
- l'augmentation générale des salaires, retraites, pensions et minima sociaux
- un vrai travail, un vrai salaire
- la transformation des emplois précaires en CDI ou en emplois statutaires
- l'abrogation de la loi Macron et le maintien du CDI
- le maintien des emplois et des services publics
- l'abrogation des contre-réformes sur les retraites et sur la Santé (dont le projet de loi Touraine)
- l'arrêt de la réforme des rythmes scolaires et le retrait de l'ensemble de la loi sur la refondation de l'école
- l'abrogation du décret Hamon et le retrait du projet de réforme des collèges
- l'abrogation de l'amendement Debré et de la loi Mallié pour le respect du repos dominical
- le maintien et le renforcement du droit syndical

Le Congrès de l'UD FO 91 renouvelle son soutien aux actions engagées dans le département par ses syndicats et toutes les actions à venir :

- dans le secteur de la santé, contre les suppressions de postes et les mesures d'économies remettant en

cause les acquis des personnels à l'Hôpital Sud Francilien d'Evry-Corbeil, contre la fermeture de l'hôpital de Perray-Vaucluse à Epinay sur Orge, pour le maintien de la maternité de Dourdan, contre la fusion des hôpitaux d'Orsay, de Longjumeau et de Juvisy sur Orge qui supprime des emplois et restreint l'accès aux soins

- dans les écoles, contre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui désorganise le service des enseignants et des agents territoriaux (ATSEM, animateurs...), contre les fermetures de classes et de postes
- au CEA de Saclay, contre la fermeture prévue fin 2015 du réacteur OSIRIS indispensable pour le traitement de maladies cancéreuses
- à l'Université Paris-Sud, contre le processus de privatisation engagé avec la mise en place de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Paris-Saclay
- à la Caisse primaire d'assurance maladie, contre la fermeture de plus de la moitié des centres d'accueil existant et contre les nouvelles suppressions d'emplois
- à la Maison d'arrêt de Fleury Mérogis contre le manque d'effectifs et de moyens matériels qui remettent en cause la sécurité
- dans le commerce, contre le non-respect du repos dominical
- dans le transport, pour l'augmentation des salaires, contre les suppressions d'emplois

Le Congrès de l'UD FO 91 se félicite des bons résultats obtenus dans l'Essonne aux dernières élections professionnelles :

- le 4 décembre, dans la fonction publique, aux finances : FO devient la première organisation syndicale ; dans l'Education nationale, FO obtient 1 208 voix (contre 742 en 2011) et gagne un siège au CTSD et à la CAPD ; dans les collectivités territoriales, FO devient le premier syndicat à Fleury Mérogis, Vigneux et Brétigny sur Orge et conforte sa première place à Wissous et Savigny sur Orge
- le 19 mars, à la CPAM de l'Essonne : FO renforce sa première place avec 63% des voix et 3 élus sur 3 au Conseil d'administration...

Le Congrès de l'UD FO 91 salue l'action de toutes les structures FO et de l'ensemble des militants du département qui se mobilisent tous les jours, dans des conditions toujours plus difficiles, et qui ont permis ces nouveaux succès.

Le Congrès de l'UD FO 91 appelle ses syndicats à se réunir, à proposer aux personnels des heures d'informations syndicales, des assemblées générales pour prendre toutes les initiatives, dans l'action commune à chaque fois que c'est possible, pour imposer la satisfaction des revendications.

Le Congrès de l'UD FO 91 invite tous les salariés, du public comme du privé, qui lui ont accordé leur confiance à rejoindre et renforcer le syndicalisme libre et indépendant Force Ouvrière par leur adhésion.

**VIVE LA CGT-FORCE
OUVRIERE !**

VIVE L'UD FO 91 ! ■

APRES LE 1^{er} MAI FO 2015, MOBILISATION LE 12 MAI, POUR LE RETRAIT DE LA LOI MACRON !

L'URIF FO, après l'échec des discussions, avec les autres URIF qui ne voulaient pas poursuivre dans la voie de la grande mobilisation du 9 avril 2015 pour condamner le pacte de responsabilité et la loi Macron, a appelé quant à elle à maintenir la pression en exigeant le retrait du pacte de responsabilité et de la loi Macron, suivant en cela, ce que les 300 000 manifestants en France ont revendiqué le 9 avril 2015.



Près de 500 militants de l'URIF FO se sont rassemblés ce 1^{er} Mai à 10h30, au Mur des Fédérés.

Gabriel GAUDY, le Secrétaire Général de l'URIF FO a regretté que

la CGT-FO n'ait pu, comme elle l'avait fait en 2014, manifester avec la CGT, la FSU et Solidaires pour condamner le pacte de responsabilité.

La volonté de certains de renouer avec le « syndicalisme rassemblé » sur des revendications floues et surtout sur la volonté de ne pas combattre les orientations du gouvernement et de la commission européenne qui défendent le pacte de responsabilité et la loi Macron, ne pouvait conduire la CGT-FO à faire « le grand écart » en manifestant avec ceux qui soutiennent et accompagnent la politique d'austérité.

Le cortège de l'URIF FO s'est ensuite rendu sur la tombe de Léon JOUHAUX où Jean-Noël LAHOZ, le trésorier de l'URIF, a rappelé les engagements de Léon JOUHAUX, en constatant d'ailleurs que celui-ci portait déjà, dans les combats qu'il menait, des positions portées par notre organisation aujourd'hui.

Ce 1^{er} mai, fidèle à nos traditions et à l'hommage que nous continuerons à rendre aux communards, avait aussi pour but de démontrer que notre organisation, profondément internationaliste, a démontré sa solidarité à l'égard des peuples. Elle a célébré ce 1^{er} mai, la fête des travailleurs et non la fête du travail.

Tout cela s'est terminé sur la Place Gambetta, par un apéritif républicain qui a permis à chacun de poursuivre les débats **pour préparer le rassemblement du 12 mai 2015 face au Sénat, pour dire aux sénateurs « Ne votez pas la loi Macron ! »**.

Il est bien de constater que nous retrouverons ceux (CGT, FSU et Solidaires) qui se sont mobilisés avec nous contre l'ANI, contre la contre-réforme des retraites, contre le pacte de responsabilité, contre la loi Macron. ■



PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2015 :

Parents et enseignants de l'Essonne se mobilisent contre les fermetures de classes et pour l'ouverture des classes nécessaires

Lors du Conseil départemental de l'Education nationale (CDEN) du 5 mai dernier, plusieurs centaines de parents, d'élus et d'enseignants se sont rassemblés devant la Direction Académique et la Préfecture pour défendre leurs écoles et exiger de bonnes conditions d'enseignement pour les élèves.

Un préavis de grève avait été déposé par le SNUDI FO et les autres syndicats du 1^{er} degré (grève très suivie à Evry et dans d'autres communes), entre autres, pour s'opposer à la suppression de décharges de direction dans certaines écoles de l'éducation prioritaire.

2 500 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée 2015 et le ministère n'a accordé que 104 postes alors que l'Essonne est le département qui compte le plus d'élèves par classe en France métropolitaine !

Lors du CDEN, le Directeur académique a été contraint de faire des concessions : quelques mesures ont été obtenues mais qui sont loin de faire face aux besoins et de répondre aux revendications des enseignants, des élus et des parents d'élèves.

A Montgeron, à la maternelle Jean Moulin (31 élèves par classe), les parents avec les enseignants ont obtenu une ouverture différée et se battent pour obtenir le classement de

l'école en « école à attention particulière ».

Dans le sud de l'Essonne, les parents, les élus et les enseignants restent mobilisés pour obtenir le maintien de toutes les classes dans les écoles de Boissy la Rivière, d'Ormoix la Rivière, de Morigny Champigny, de Pecqueuse, à l'école des Graviers à Breuillet, à l'école du Centre de St Chéron... ou pour obtenir une ouverture de classe à l'école Prévert d'Etampes et à la maternelle de Saclas.

La FNEC FP FO 91 a voté contre le projet de carte scolaire du DASEN avec la FSU et la CGT (abstention SE UNSA et SGEN CFDT).

La mobilisation avec la FNEC FP FO 91 commence à payer

Lors de ce CDEN, le directeur académique a annoncé qu'il avait finalement décidé de maintenir pour un an la classe ULIS (pour élèves en situation de handicap) au collège Charles Péguy de Palaiseau.

Ce résultat est le produit de la mobilisation.

Des délégations avaient été reçues avec la FNEC FP FO 91 et 920 enseignants, parents d'élèves et élus avaient signé une pétition demandant le maintien de la classe ULIS à Palaiseau et la

création d'une classe ULIS à Brétigny sur Orge.

L'Essonne est le département le plus mal doté de France.

Pour faire face aux sureffectifs dans les classes, pour créer les postes d'enseignants spécialisés, pour créer des postes de remplaçants, 300 postes sont nécessaires immédiatement.

Force Ouvrière, qui combat l'austérité dans tous les secteurs, soutient la mobilisation des enseignants et des parents de l'Essonne et exige du ministère la création des postes indispensables au bon fonctionnement des écoles. ■



BRICORAMA : le dialogue est rompu.

La riposte s'organise !

Longtemps, FO a été désigné comme le vilain petit canard, du fait de son implication pour faire respecter les droits des salariés de BRICORAMA.

FO BRICORAMA s'est investi et s'investit dans la défense : du repos dominical, de la

classification, de la rémunération, des conditions de travail...

Aujourd'hui, c'est en intersyndicale que la réaction se fait entendre par un appel à la grève le 25 avril au magasin Italie 2, suite aux négociations salariales closes par la direction.

L'intersyndicale condamne :

- la baisse du pouvoir d'achat,
- la baisse des effectifs,
- la dégradation des conditions de travail,
- les non contreparties du temps d'habillement...

L'intersyndicale revendique :

- un 13^{ème} mois,
- une augmentation de salaires de 3%,
- le maintien des 2 jours de fractionnement,
- l'application de l'accord sur le temps de travail pour les agents de maîtrise.

Pour FO, il est temps que le millionnaire Jean Claude Bourrellet mette la main à la poche pour redistribuer les bénéfices. Sa fortune, il la doit aux salariés de BRICORAMA qui font tourner les magasins et la centrale.

Ce samedi 25 avril, le premier débrayage est prévu au magasin de BRICORAMA Italie 2. Il sera suivi par d'autres appels pour d'autres magasins, dans les jours à venir. ■

Contact : *Christophe LE COMTE, Secrétaire de la section fédérale du Commerce : 01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24*



Chaque salarié a droit au bénéfice d'une protection sociale performante. Malakoff Médéric le prouve chaque jour aux branches professionnelles qui lui font confiance. Nous leur proposons :

- un accompagnement personnalisé par une équipe dédiée,
- l'appui et la solidité financière du 1^{er} groupe paritaire de protection sociale français,
- la garantie d'un dialogue social réussi.

Votre contact : **Thierry MOHIMONT** au 01 56 03 30 10 - contact-branches@malakoffmederic.com

SANTÉ - PRÉVOYANCE - ÉPARGNE - RETRAITE



COMMUNIQUE DE L'AFOC Des usagers en eau trouble ?

L'Association Force Ouvrière Consommateurs s'inquiète des résultats de la dernière vague d'enquêtes menées par la DGCCRF dans le secteur de la distribution de l'eau.

Celle-ci a en effet révélé la persistance de nombreuses clauses illicites ou abusives dans les règlements de service d'eau, ainsi que des irrégularités dans la présentation des factures aux abonnés.

L'AFOC souhaite que les services du ministère de l'économie procèdent aux régulations et corrections nécessaires car la dernière enquête du plan

quinquennal de vérification des factures et règlements des services d'eau (2008-2014) de la DGCCRF avait également révélé la persistance de nombreuses clauses illicites ou abusives dans ce secteur.

Le message n'est manifestement pas passé...

La pédagogie n'est plus de mise : l'AFOC souhaite une restitution publique des actions conjointes des fédérations de professionnels de l'eau et de l'Association des maires de France (AMF) afin de mettre fin à ces dysfonctionnements récurrents ainsi que la mise en place d'un

observatoire sur ce secteur et le lancement de démarche de normalisation et de certification de la conformité à un règlement de service type pour la distribution d'eau et aux règles concernant la facturation. ■



La dépendance ? En cotisant, j'ai des services pour moi et mes parents dépendants.

Et demain, une rente pour moi.

Parfois je me dis : et si je disparaissais ? Qui s'occupera des enfants ? De leurs études ?

... cotiser pour protéger mes enfants, c'est vital !

Unis par des garanties qui assurent l'avenir

Veuve, orphelinage, handicap, dépendance, lorsque vous cotisez à l'OCIRP, vous protégez votre famille face au décès et à la perte d'autonomie.
L'OCIRP, assureur à dimension sociale géré par les représentants des salariés et des employeurs, unit des organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties complémentaires aux salariés dans le cadre d'un contrat collectif et pour assurer les situations individuelles. Plus de 5 000 000 de garanties protègent ainsi les salariés cotisants par l'intermédiaire de plus de 1 300 000 contrats d'entreprises.

www.ocirp.fr



Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes de protection sociale AG2R LA MONDIALE - AG2R - APICIL - AUDIENS - HUMANS - IREEM - KLESIA - LOURMEL - MALAKOFF MÉDIC - RÉUNICA, les organismes de prévoyance AG2R-MACIF PRÉVOYANCE - ANPS - APIS - CAPSSA - OPREV - CREPA - GNP - PBP - BECA Prévoyance - IPSEC (groupe HUMANS) - UNIPRÉVOYANCE, et les partenaires IDENTITÉS MUTUELLE - MUTEX - PREWAL - UNMI (jusqu'en 2014)

UN GROUPE AU SERVICE DES CE

EXPERTS-COMPTABLES / CONSULTANTS / ANALYSTES / JURISTES EN DROIT SOCIAL / FORMATEURS

Des équipes pluridisciplinaires à vos côtés pour mener à bien votre mandat !

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre service.

Tél : 01 42 25 30 30 - info@groupe-legrand.com

GROUPE LEGRAND
www.groupe-legrand.com

APRES LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES, C'EST MAINTENANT LE COLLEGE QUI EST LA CIBLE D'UNE NOUVELLE REFORME DESASTREUSE !

Le succès de la grève interprofessionnelle du 9 avril à l'appel de FO, la CGT, la FSU et Solidaires, contre le pacte de responsabilité et la loi Macron et pour bloquer l'austérité, confirme que les salariés n'acceptent pas.

En dépit d'un silence médiatique assourdissant, la grève a été importante et les manifestations dans tout le pays, notamment à Paris, massives.

Les salariés se trouvent renforcés dans leur volonté de faire aboutir leurs revendications, notamment par la grève quand elle est nécessaire.

Au soir du 9 avril, la confédération FO a demandé aux pouvoirs publics « *de répondre rapidement, tant pour des raisons sociales qu'économiques et démocratiques* » aux revendications.

Au lendemain de la grève, le gouvernement annonce 2,5 milliards de plus pour les patrons et de nouvelles coupes budgétaires bien au-delà des 50 milliards prévus par le pacte de responsabilité.

Le 10 avril, la ministre de l'Education nationale décide de maintenir la « réforme » du collège contestée par la majorité des enseignants et **rejetée au Conseil Supérieur de l'Education par des organisations syndicales représentant plus de 80% des enseignants du 2nd degré.**

Réunis en intersyndicale le 15 avril, les syndicats SNES-FSU, SNEP-FSU, SNALC-FGAF, SNFOLC, SNETAA FO, CGT Educ'action, SUD Éducation, SNCL-FAEN appellent les personnels à se mettre en grève le 19 mai 2015 pour obtenir le retrait de la réforme du collège.

Facteur de clarification supplémentaire : ceux qui ont voté « pour » au CSE sont ceux qui

soutiennent le pacte de responsabilité (CFDT, UNSA, MEDEF, FCPE).

Les personnels enseignants ne veulent pas de cette réforme qui s'inscrit dans la logique du socle commun de la loi de Refondation

- **qui oppose connaissances et compétences, enseignement disciplinaire et activités transversales**
- **qui remet en cause, à terme, les diplômes nationaux et par conséquent les qualifications** qui sont la base des conventions collectives et du code du travail
- **qui marque un pas supplémentaire dans le processus d'autonomie et de territorialisation de l'école** et des statuts dans le cadre de la réforme territoriale, à l'image des décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires.

Les enseignants du second degré étaient en grève le 19 mai

Pour le retrait de la réforme du Collège proposée par la ministre

Le projet de réforme du collège, fondé sur l'autonomie des établissements, ne peut que déboucher sur davantage d'inégalité et la concurrence entre les disciplines et les établissements : **20% des horaires seraient laissés à la disposition du Conseil d'administration du collège dans le cadre du projet d'établissement.**

Tous les horaires pourraient être modulés. Par exemple : on pourrait réduire l'horaire de Français en 5^{ème} sous prétexte de le renforcer en 3^{ème}.

Les horaires disciplinaires seraient considérablement réduits pour mettre en place des « enseignements pratiques interdisciplinaires » qui sont de vraies usines à gaz.

La Ministre s'entête alors que le projet de réforme est de plus en plus décrié.

Elle s'inspire de la réforme Chatel au lycée en allant encore plus loin dans l'autonomie et la sape des enseignements disciplinaires.

Le bilan est là : cette réforme n'a fait que dégrader la situation.

La ministre annonce une consultation sur les programmes du 11 mai au 12 juin : mais les dés sont pipés, les décisions déjà prises. Ils découlent du projet de socle commun.

Ils découlent des grilles horaires et de l'autonomie renforcée prévues par le projet de réforme : ils ne sont plus annuels et progressifs mais par cycle et laissent de ce fait une large place aux modulations locales.

Obscurs, réducteurs, imprécis, déroutants... Les critiques fusent de toute part.

Dans ces conditions une seule solution : créer le rapport de force.

Le 19 mai SNFOLC, SNETAA-FO, SNES, SNEP, SNALC, CGT, SUD, SNCL appelaient à la grève pour le « retrait de la réforme du collège » et « la reprise des discussions sur de nouvelles bases ».

Enseignants, parents, salariés : nous sommes tous concernés !

La Ministre doit retirer sa réforme !

Le gouvernement doit répondre aux revendications des enseignants, comme il doit répondre aux salariés de l'AFPA en grève et en manifestation nationale le 22 avril avec leurs organisations syndicales pour la sauvegarde de leurs emplois et le maintien d'un service public national de la formation professionnelle. ■

Syndicats 91 – Créations et Élections

CREATION DE SYNDICATS

- **VALVE PRECISION** à St Michel/Orge - FEC
- **OTUS** à Wissous – Transports

RESULTATS D'ELECTIONS

- **CORA** à Boussy St Antoine (FGTA)

Délégués du Personnel

1 er Collège

Titulaires : FO : 1 – Libres : 5

Suppléants : FO : 1 – Libres : 5

CE

1 er Collège

Titulaires : FO : 1 – Libres : 3

Suppléants : FO : 1 – Libres : 3

- **TRANSDEV IDF** à Brétigny/Orge (Transports)

CE

1 er Collège

Titulaires : FO : 0 – CGT : 0 – SNST : 2

Suppléants : FO : 1 – CGT : 0 – SNST : 1

Délégués du Personnel

1 er Collège

Titulaires : FO : 0 – CGT : 0 – SNST : 1

Suppléants : FO : 0 – CGT : 0 – SNST : 1

- **CARREFOUR** à Etampes (FGTA)

CE

1 er Collège

Titulaires : FO : 2 – CFDT : 2

Suppléants : FO : 2 – CFDT : 2

Délégués du Personnel

1 er Collège

Titulaires : FO : 3 – CFDT : 2

Suppléants : FO : 3 – CFDT : 2

- **AUCHAN** à Brétigny/Orge (FGTA)

CE

1 er Collège

Titulaires : FO : 2 – CFTC : 2

Suppléants : FO : 3 – CFTC : 1

Délégués du Personnel

1 er Collège

Titulaires : FO : 4 – CFTC : 3

Suppléants : FO : 4 – CFTC : 3

- **CPAM** à Evry (FEC)

Délégués du Personnel

1 er Collège

Titulaires : FO : 5 – CFDT : 1 – CGT : 2

Suppléants : FO : 5 – CFDT : 1 – CGT : 2

2 ème Collège

Titulaires : FO : 1 – CFDT : 1 – CGT : 0

Suppléants : FO : 2 – CFDT : 0 – CGT : 0

CE

1er Collège

Titulaires : FO : 4 – CFDT : 1 – CGT : 1

Suppléants : FO : 4 – CFDT : 1 – CGT : 1

2 ème Collège

Titulaires : FO : 2 – CFDT : 0 – CGT : 0

Suppléants : FO : 2 – CFDT : 0 – CGT : 0

- **VALVE PRECISION** à St Michel/Orge (Chimie)

DUP

1er Collège

Titulaires : FO : 2 – CFTC : 1

Suppléants : FO : 2 – CFTC : 1

2 ème Collège

Titulaires : FO : 0 – CFTC : 2

Suppléants : FO : 0 – CFTC : 2

Prévenir les troubles musculo-squelettiques par l'activité physique

Si, sur le plan collectif, la prévention des TMS* passe par l'aménagement du poste de travail et la formation aux bonnes pratiques, elle relève aussi de la responsabilité individuelle du salarié, qui reste le mieux placé pour identifier ses besoins et adapter sa préparation physique.

Une étude de l'INRS* montre que la pratique d'une activité physique ou sportive maintient ou accroît les capacités fonctionnelles du système musculo-squelettique et permet de mieux appréhender le stress, facteur de majoration des risques de survenue de TMS.

Préparer son corps et ses muscles

Comme le sportif, le travailleur va sur-solliciter quelques muscles par la répétition de certains gestes. Plus l'organisme est préparé, mieux il fait face. La musculation est une prévention très efficace si elle est pratiquée dans certaines conditions : régularité et souplesse, séries de 10 à 20 mouvements coupés d'un temps de récupération. Soyez attentifs aux premières alertes de TMS. Si vous ressentez des signes de raideur ou de fatigue, intervenez immédiatement en pratiquant l'exercice correspondant à la partie de votre corps concernée. Jeunes apparaissent de plus en plus comme les premiers exclus du système. Faute de moyens, mais aussi par méconnaissance de l'importance de leur propre santé et du fonctionnement du système de soins. Toutes les études montrent pourtant qu'un lien étroit existe entre l'insertion professionnelle et l'état de santé.

Renforcer les muscles du dos et fixer les omoplates

- Assis, dos bien droit, mains serrées dans le bas du dos et épaules basses.
- Serrer les omoplates en arrière du dos pendant 5 secondes, relâcher pendant 5 secondes. Répéter le mouvement 10 fois de suite sans cambrer la nuque.



Assouplir le dos

- Couché sur le dos, dos plaqué au sol, menton rentré, maintenir les genoux fléchis contre le thorax avec les mains pendant quelques secondes.
- Une jambe après l'autre, puis les 2 jambes ensemble. Répéter 3 fois de suite.



Renforcer les abdominaux

- Couché sur le dos, jambes pliées et mains jointes en avant, relever le tronc jusqu'à mi-dos.
- Maintenir la position 5 secondes, puis revenir à la position de départ. Répéter l'exercice 5 fois.



Relaxer la nuque

- En position assise en tailleur, dos bien droit dans le prolongement de la colonne vertébrale, incliner lentement la tête à gauche vers l'épaule et garder la position 30 secondes.
- Revenir ensuite à la position initiale et répéter l'exercice de l'autre côté.
- Pendant l'exercice respirer régulièrement en expirant profondément. Pratiquer 5 étirements du cou de chaque côté.



* INRS, Institut national de recherche et de sécurité - ED 957, Les Troubles Musculo-Squelettiques du membre supérieur.

Informations : lasantegagneentreprise.fr

La santé
GAGNE
l'entreprise



Harmonie
mutuelle

En harmonie avec votre santé

www.harmonie-mutuelle.fr

02 47 60 57 42

brigitte.hureau@harmonie-mutuelle.fr

www.protection-sociale-entreprise.fr



Harmonie Mutuelle, spécialiste de la protection sociale en entreprise, 1^{re} mutuelle santé de France.

par vous, pour vous, comme vous !

Paritaire et mutualiste, notre Groupe, créé par les entreprises et les salariés, pour les entreprises et les salariés est gouverné par ses propres clients, c'est-à-dire vous. Ancrés dans le monde économique, comme vous, nous partageons vos enjeux, vos priorités et vos contraintes.

Nous vous accompagnons au travers de nos 4 activités : la santé, la prévoyance, l'épargne et la retraite. Partenaire naturel des entreprises, nous améliorons votre performance globale en contribuant au bien-être de vos collaborateurs.

Acteur engagé au sein de la société, nous avons consacré 15 millions d'euros en 2013 à la mise en oeuvre d'actions de solidarité et soutenons le développement économique local.

Nous sommes aujourd'hui le 5^{ème} groupe français de protection sociale, leader en Rhône-Alpes.

Votre contact :

Marie-Françoise PETIT
Chargée de Mission Relations Extérieures
Tél : 06 84 26 54 30
e-mail : marie-francoise.petit@apicil.com

www.apicil.com



Comme vous !